

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Valley View Kids Care Inc.	Numéro de permis 2018419	Date d'inspection Le 12 juin 2024	
Nom de l'établissement Les Amis de Madi 3 (2022)		Numéro de téléphone (506) 582-5437	
Adresse 335 rue Chapel Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 2M5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iii) les nom, adresse et numéros de téléphone au travail et à la maison de son parent ou de son tuteur,	24(1)(b)(iii)	27 juin 2024	12 juin 2024
Commentaires : Il manque de l'information concernant le lieu de travail des parents dans quelques dossiers. Ceci a été ajouté lors de ma visite.			
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	27 juin 2024	
Commentaires : la structure de jeux pour les après-classe doit être réparé. Les cordes devront être retirés et changé. La structure ne peut pas être utilisé en attendant.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Inspection de renouvellement fait le 12 juin 2024. La garderie rencontre les exigences de la loi sur les services à la petite enfance concernant le ratio. Lors de ma visite, les enfants font des jeux libres, des bricolages et mangent la collation. La vérification du parc a été faite. Ne pas oublier de racler sous les grosses structures afin d'avoir la surface protectrices nécessaires. Un suivi sera fait afin de vérifier les lacunes.</p>

original signé par
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 juin 2024

Date

original signé par
Tania Walker

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 juin 2024

Date